

Information aux parents des enfants 15 mars 2023

Madame, Monsieur,

La société Ansamble (prestataire de repas de la crèche) nous informe qu'une présence de *Listeria monocytogenes* a été détectée dans une purée de pomme. Ce produit a été servi le 7 mars 2023 sur la crèche où déjeune votre enfant.

Cette bactérie est susceptible de provoquer une maladie, non contagieuse, appelée listériose.

Dès connaissance de cette information, et en accord avec les autorités sanitaires, par mesure de précaution, Ansamble procède à l'information de l'ensemble des clients qui ont été livrés de ce produit afin qu'ils soient vigilants quant à l'apparition éventuelle de symptômes.

A titre de prévention, Ansamble invite donc les parents des enfants concernés à rester vigilant si leur enfant a consommé le déjeuner du 7 mars dernier, en surveillant la survenue de fièvre isolée ou accompagnée de maux de tête, dans les deux mois qui suivent la consommation soit jusqu'au 2 mai 2023 (délai maximal d'incubation), et dans ce cas de consulter leur médecin traitant en l'informant de cette situation.

Cette maladie peut évoluer de manière grave chez certaines catégories de personnes.

Notamment, si votre enfant est immunodéprimé et a consommé cette purée, il convient alors d'emblée de consulter votre médecin traitant.

Soucieuse de pouvoir répondre à toutes vos interrogations, Ansamble met à votre disposition le numéro vert suivant disponible du lundi au samedi de 9h à 19h

0 805 38 38 65 

Les équipes Ansamble restent entièrement mobilisées sur le sujet.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération distinguée.